

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE
- SPDIT SICAF -**

Siège Social : Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-

La Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique -SPDIT SICAF-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 15 avril 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme. Kalthoum BOUGUERRA et Mr Raouf MENJOUR.

**BILAN
(Exprimé en dinars)**

Actifs**ACTIFS NON COURANTS****Notes****31/12/2009****31/12/2008****Actifs immobilisés**

Immobilisations incorporelles	2	23 561	23 561
Moins : amortissements	2	23 561	23 561
	2	0	0

Immobilisations corporelles	2	262 639	261 158
Moins : amortissements	2	187 745	159 110
	2	74 894	102 048

Immobilisations financières	3	10 769 149	11 597 499
Moins : provisions	3	1 042 691	706 582
	3	9 726 457	10 890 916

Total des actifs immobilisés**TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS****ACTIFS COURANTS**

Intermédiaires en bourse		3 865	275
--------------------------	--	-------	-----

Autres actifs courants	4	1 182 574	1 318 595
Moins : provisions	4		
	4	1 182 574	1 318 595

Placements et autres actifs financiers	5	43 369 660	42 368 121
Moins : provisions	5	1 639 330	3 421 629
	5	41 730 330	38 946 492

Liquidités et équivalents de liquidités	6	148 434	158 644
---	---	---------	---------

TOTAL DES ACTIFS COURANTS**Total des actifs**

BILAN
(Exprimé en dinars)

Capitaux propres et Passifs

	<u>Notes</u>	31/12/2009	31/12/2008
Capital social	7	26 880 000	26 880 000
Réserve Légale	7	2 688 000	2 688 000
Réserves Ordinaires	7	5 000 000	5 000 000
Prime d'émission	7	2 418 750	2 418 750
Réserves à régime spécial	7	1 296 388	1 290 649
Résultats reportés	7	4 666 987	6 414 672
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		42 950 125	44 692 071
Résultat affecté au compte réserves à régime spécial		17 350	5 739
Résultat Disponible		9 073 594	6 316 315
Résultat Net		9 090 944	6 322 054
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		52 041 068	51 014 125
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Intermédiaires en Bourse			
Autres passifs courants	8	825 487	402 846
Concours bancaires et autres passifs financiers			
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		825 487	402 846
<u>Total des passifs</u>		825 487	402 846
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		52 866 556	51 416 970

Etat de Résultat
(Exprimé en Dinars)

	<u>Notes</u>	31/12/2009	31/12/2008
<u>Produits d'exploitation</u>			
Dividendes des participations non cotées	9	6 861 968	5 557 718
Dividendes des placements cotés	9	860 722	728 727
Plus value de cessions des placements	9	1 044	52 463
Plus value de cessions des participations non cotées	9	17 352	5 739
Revenues des placements monétaires	9	1 145 829	1 453 071
Autres produits d'exploitation	9	103 106	78 354

Reprises sur provisions antérieures	9	1 834 965	769 987
Total des produits d'exploitation		10 824 987	8 646 059
Charges d'exploitation			
Commissions et charges assimilées	10	31 638	18 755
Moins-value sur cession de titres	10	220 167	363 892
Dotation aux provisions pour dépréciation de titres	10	388 775	1 262 741
Dotation aux amortissements	10	28 635	26 001
Charges de personnel	10	170 852	186 141
Autres charges d'exploitation	10	328 166	270 766
Total des charges d'exploitation	10	1 168 234	2 128 295
Résultat d'exploitation		9 656 754	6 517 763
Résultat des activités ordinaires avant impôt		9 656 754	6 517 763
Résultat de l'exercice avant impôt		9 656 754	6 517 763
Impôt sur les sociétés	11	565 810	195 709
Résultat Net de l'exercice		9 090 944	6 322 054

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinars)

	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat	9 090 944	6 322 054
Ajustement pour amortissements et Provisions	417 410	1 288 742
Ajustement pour reprise sur amortissements et Provisions	-1 834 965	-769 987
Variations des créances	-3 591	117
Variations des autres actifs courants	136 021	134 273
Variation brute des placements et autres actifs financiers	-1 001 539	1 170 332
Variation du passif courant	422 641	-69 238
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 226 921	8 076 293
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant des acquisitions des immob. corporelles	-1 480	-108 380
Décaissements provenant des acquisitions des autres immob. financières	-18 600	
Encaissements provenant des cessions des autres immob. financières	8 800	
Décaissements provenant des acquisitions des immob. financières	-300 000	-75 000
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières	1 138 150	34 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	826 870	-149 380
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	-8 064 000	-8 064 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-8 064 000	-8 064 000

Variation de trésorerie	-10 209	-137 087
Trésorerie au début de l'exercice	158 644	295 731
Trésorerie en fin de période	148 434	158 644

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1. PRESENTATION DES COMPTES ET DE LA SOCIETE

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I.T" est une société d'investissement à capital fixe qui a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.
- La Société a été agréée en tant que Société d'investissement par décision du Ministre du Plan et des Finances, en date du 16 Octobre 1989.
- Les comptes de la SPDIT sont tenus et présentés conformément aux dispositions du Système Comptable des entreprises fixé par la loi 96 - 112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la SPDIT est tenue sur ordinateur, au moyen des journaux auxiliaires suivants :

- Journal auxiliaire Banques
- Journal auxiliaire Caisse
- Journal auxiliaire intermédiaires en Bourse
- Journal auxiliaire Opérations Diverses.

Mensuellement, un grand livre par compte et une balance générale sont édités, reprenant le total des mouvements des comptes.

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la SPDIT ainsi que la comptabilité sont tenus en Dinar Tunisien.

1.4. EVALUATION DES PARTICIPATIONS ET DES PLACEMENTS

- Les participations et les placements sont portés en comptabilité à leur coût d'achat historique hors frais accessoires d'acquisition.
- Au cours de l'exercice et au moment de leur cession, ils sont évalués à leur prix moyen pondéré.
- Une provision pour dépréciation est constituée pour les valeurs cotées en Bourse lorsque le cours de clôture boursier du mois de Décembre est inférieur à la valeur comptable.
- Il n'est pas tenu compte des plus-values lorsque le cours de clôture boursier du mois de Décembre est supérieur à la valeur comptable arrêtée à la même date.
- Pour les sociétés non cotées, l'évaluation est faite sur la base des derniers états financiers disponibles en prenant en considération :

- Le secteur d'activité auquel appartient la société
- L'importance du patrimoine immobilier
- Les résultats réalisés au cours des derniers exercices

Une provision pour dépréciation du portefeuille - titres est constituée pour couvrir la différence entre la valeur mathématique de l'action telle qu'elle apparaît sur les derniers états financiers disponibles et la valeur d'acquisition de ces titres. Toutefois, pour certaines participations notamment dans les sociétés hôtelières et les sociétés immobilières, il est pris en considération pour l'évaluation de ces dernières l'importance du patrimoine immobilier et les perspectives d'avenir.

1.5. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties par application des taux suivants :

- | | |
|---------------------------|-----|
| - Logiciels informatiques | 33% |
| - Matériel de transport | 20% |
| - M.M.B. | 10% |
| - A.A.I. | 10% |
| - Matériel informatique | 15% |

Les immobilisations dont la valeur est inférieure ou égale à 200 dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice d'acquisition.

Ces taux sont appliqués linéairement et sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent.

1.6. REGIME FISCAL

La Société SPDIT est régie par les lois, N° 88-92, N° 92-113, N° 95-87 et N° 95-88. Dans ce cadre, elle bénéficie notamment de l'exonération de l'impôt sur les Sociétés au titre des plus-values de cession d'actions, à la condition que la contrepartie soit inscrite dans un compte de réserve à régime spécial, bloquée pendant 5 ans.

1.7. COMPTABILISATION DES REVENUS

- Les dividendes sont comptabilisés, en tant que revenus de l'exercice sur la base des décisions de distribution intervenues avant l'arrêté définitif de cet exercice.
- Les plus-values de cession sont portées dans un compte de produits à la réalisation effective de la cession en Bourse.
- Les intérêts sur les placements sont enregistrés lorsqu'ils sont courus.

1.8. PRESENTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE :

Le résultat bénéficiaire de l'exercice 2009 est inscrit au passif du bilan en présentant à part le montant correspondant à la plus value sur cession des titres ayant bénéficié de la déductibilité fiscale.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En Dinars Tunisien		Immobilisations				Amortissements			VCN
Immobilisations	Désignation	01/01/2009	Acquisitions	31/12/2009	Taux	01/01/2009	Dotations 2009	31/12/2009	au 31/12/2009
Incorporelles	Logiciels	23 561		23 561	33,33%	23 561		23 561	0
		23 561		23 561		23 561	0	23 561	0
Corporelles	Mat. Transport	200 880		200 880	20%	107 995	25 176	133 171	67 709
	A.A.I Générale	8 824		8 824	10%	7 050	1 775	8 824	0
	Equip de bureaux	12 471	1249	13 720	10%	8 236	973	9 209	4 511
	Accessoires de bureau		231	231	10%		97	97	134
	Mat.Informatique	37 663		37 663	15%	34 510	614	35 124	2 539
	Autres immob.Corp	1 320		1 320	10%	1 320		1 320	0
		261 158	1 480	262 639		159 110	28 635	187 745	74 894

- Les immobilisations sont comptabilisées à leurs valeurs d'acquisition. Elles sont amorties sur la base des taux admis par l'administration fiscale.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Notes	Libellé du compte	31/12/2009	31/12/2008
3-1	Actions non cotées-groupe	7 964 349	8 663 749
3-1	Provisions pour dépréciation des actions non cotées groupe	-255 970	-142 509
3-2	Autres actions non cotées	2 791 000	2 929 750
3-2	Provisions pour dépréciation autres actions non cotées	-786 722	-564 073
	Autres immobilisa° financières	13 800	4 000
	TOTAL	9 726 457	10 890 916

3.1. ACTIONS NON COTEES GROUPE

Participations non cotées-Groupe	CAPITAL 31/12/2009						CAPITAL 31/12/2008			
	Titres émis	% direct dans le capital	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes
S.I. Notre Dame (1)	15 000	43,00%	6 450	1 788 815		1 290 00	6 450	1 788 815		4 213 395
SEABG	2 750 000	30,64%	842 679	1 440 923		4 213 395	842 679	1 440 923		
SEABG NG (3)	2 750 000	30,64%	842 679							777 843
SBT	1 000 000	27,78%	277 801	1 194 540		777 843	277 801	1 194 540		72 000
STBN	200 000	30,00%	60 000	553 216		96 000	60 000	553 216		
STBN NG (3)	200 000	30,00%	60 000							144 000
STBO	200 000	30,00%	60 000	550 480		120 000	60 000	550 480		
STBO NG (3)	200 000	30,00%	60 000							
LA PREFORME	54 005	21,36%	11 538	768 570			11 538	768 570		326 430
SGBIA	70 000	15,54%	10 881	932 662		326 430	10 881	932 662		
SGBIA NG (3)	70 000	15,54%	10 881							
SIMCO (2)	10 000	0,00%					9 994	999 400		2 300
STPP	650 000	0,15%	1 000	10 000		2 300	1 000	10 000		6 000
SNB	75 000	1,67%	1 250	125 000		15 000	1 250	125 000		
CFDB	197 500	0,00%	1	43			1	43		
SLD (2)	698 500	0,86%	6 001	600 100	255 970		3 001	300 100	142 509	
Total en DT				7 964 349	255 970	6 840 968		8 663 749	142 509	5 541 968

(1) La valeur mathématique des actions détenues au capital de la société Immobilière Notre Dame est inférieure à sa valeur comptable. Pour l'évaluation de cette participation, la SPDIT a pris en considération l'importance de son patrimoine immobilier et de ses perspectives d'avenir.

(2) Les actions non cotés groupe ont diminué en 2009 de 699 400 D s'analysant comme suit :

- Cessions des actions SIMCO 999.400 D
 - Souscription à l'augmentation du capital de la S.L.D 300.000 D
- **699.400 D**

(3) Les actions nouvelles gratuites portent jouissance à compter de l'exercice 2010.

3.2. AUTRES ACTIONS NON COTEES

Autres participations non cotées	Capital		31/12/2009					31/12/2008				
	Titres Emis	% dans le capital	Nombre	Valeur	Provision	Plus value	Dividende	Nombre	Valeur	Provision	Plus value	Dividende
Hôtel " El Mansour –Tabarka (1)	1 573 950	7,62%	120 000	1 200 000				120 000	1 200 000			
Hôtel Ecrin de Hammamet	270 500	13,77%	37 250	372 500	372 500			37 250	372 500	372 500		
Hôtel.jardins de Hammamet	15 600	15,38%	2 400	240 000	74 091			2 400	240 000			
Sté Tourisme et Loisir (Hôtel)	70 000	3,00%	2 100	210 000	151 650			2 100	210 000	118 429		
Sté Union Factoring	2 000 000	5,00%	100 000	500 000	158 304			100 000	500 000	12 621		
Tunis Centre	100 000	1,38%	1 375	137 500			11 000	1 375	137 500			8 250
SCIF	10 000	10,00%	1 000	100 000			10 000	1 000	100 000			7 500
CGI (2)	250 000	0,00%				1 250		10 000	53 750	27 666		
STC	60 000	0,17%	100	1 000	177			100	1 000			
Sté RELAIS PALAIS (2)	74 300	0,00%				6 300		600	60 000			
Sté ESSAADA	12 000	0,00%									5 739	
Maghreb holding (2)	12 500	0,00%				9 800		2 500	25 000	25 000		
STPAT	4 500	6,67%	300	30 000	30 000			300	30 000	7 857		
Total en DT				2 791 000	786 722	17 350	21 000		2 929 750	564 073	5 739	15 750

(1) La valeur mathématique des actions détenues au capital de la société El Mansour Tabarka est inférieure à sa valeur comptable. Pour l'évaluation de cette participation, la SPDIT a pris en considération l'importance de son patrimoine immobilier.

(2) La diminution enregistrée pour un montant de 138.750D en 2009 par rapport à l'exercice 2008 est détaillée comme suit :

- Cessions des actions CGI -53.750 D
- Cessions des actions RELAIS PALAIS -60.000 D
- Cessions des actions MAGHREB HOLDING -25.000 D

-138.750D

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS COURANTS

Note	Libellé	31/12/2009	31/12/2008
	Prêts	12 334	9 597
	Etat et collectivités publiques	1 063 846	1 001 807
	Compte courant associés		78 750
4-1	Autres débiteurs divers	78 300	156 658
4-2	Créance sur cession de titres	14 094	53 513
4-3	Produits à recevoir	14 000	14 000
	Charges constatées d'avance		4 270
	TOTAL	1 182 574	1 318 595

4.1. AUTRES DEBITEURS DIVERS :

Le solde qui s'élève à la date de clôture à 78.300D se compose des dividendes exceptionnels distribués par la société PLASTEC et non encore encaissés.

4.2. CREANCES SUR CESSION DE TITRES

Ce compte enregistre le reliquat de la créance sur cession de 4.138 actions ALDIANA JERBA pour 14.094D.

4.3. PRODUITS À RECEVOIR

Ce solde enregistre les Intérêts de la société Les jardins de HAMMAMET non encore encaissés.

NOTE 5 – PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Notes	Libellé	31/12/2009	31/12/2008
5-1	Actions Tunisiennes cotées	19 248 106	17 063 984
	Versement restant à effectuer	-184 653	
5-2	Actions Sicav	1 206 207	1 104 137
	Billets de trésorerie	23 100 000	24 200 000
	Placements et autres actifs financiers	43 369 660	42 368 121
	Provisions pour dépréciation des actions cotées	-1 639 330	-3 421 629
	TOTAL	41 730 330	38 946 492

5.1. ACTIONS TUNISIENNES COTEES & PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES

Actions	Capital		2 009			2 008			cours 31/12/09	Résultat Latent (2)	Provisions Antérieures	Reprise de prov/cours	Provisions au 31-déc.-09	Dotation 2009	Dividendes 2009
	Titres émis	%	Qtt	C.M- 09	Valeur	Qtt	C.M- 08	Valeur							
ATB	80 000 000	0,21%	171 435	2,664	456 710	128 575	2,735	351 699	7,990	913 056				21 858	
ATB NG	6 000 000	0,00%				12 857	0,000								
ATB NS	14 000 000	0,00%				30 002	3,500	105 007							
ATL	17 000 000	4,70%	798 150	1,176	939 000	469 500	1,000	469 500	5,198	3 209 784				70 425	
ATL NG	2 000 000	0,00%				93 900	0,000								
ATL NS	5 000 000	0,00%				234 750	2,000	469 500							
BH	18 000 000	0,21%	37 775	11,597	438 078	37 775	11,597	438 078	27,506	600 961				22 665	
BIAT	17 000 000	1,32%	224 921	23,546	5 295 916	224 921	23,546	5 295 916	60,070	8 215 089				202 429	
BNA	22 000 000	0,74%	162 494	8,920	1 449 425	147 722	9,812	1 449 423	11,191	369 045	-164 242	164 242		59 089	
BNA NS (1)	10 000 000	0,74%	73 861	7,000	517 027				8,540	298 398					
BNA NSNL (1)	10 000 000	0,74%	73 861	2,500	- 184 653										
BT	11 250 000	0,26%	29 236	19,944	583 084	19 491	29,916	583 084	95,641	2 213 077				58 473	
CIL	3 000 000	1,00%	30 000	9,744	292 324	25 000	11,693	292 324	27,273	525 866				18 125	
CIL NG	500 000					5 000	0,000								
A. Leasing	2 125 000	1,45%	30 779	27,586	849 081	30 779	27,586	849 081	24,064		-457 634	349 219	-108 415		
ICF	900 000	3,22%	28 990	41,374	1 199 421	28 990	41,374	1 199 421	47,913	189 577				101 465	
MONOPRIX	1 849 016	1,13%	20 898	30,773	643 102	20 898	30,773	643 102	231,821	4 201 493				117 029	
POULINA	166 670 000	0,00%	5 000	5,950	29 750	5 000	5,950	29 750	6,979	5 145				1 250	
Siame	14 040 000	2,64%	371 250	3,669	1 362 171	371 250	3,669	1 362 171	3,079		-858 384	639 293	-219 092		
Sotetel	2 318 400	2,26%	52 307	40,244	2 105 020	55 020	40,244	2 214 201	15,217		-1 615 969	306 904	-1 309 065		
STIP	4 207 824	0,01%	309	11,040	3 411	7 240	11,040	79 931	2,121		-63 872	61 116	-2 756		
STB	24 860 000	0,31%	76 885	12,257	942 343	76 885	12,257	942 343	14,178	147 732	-261 526	261 526		30 754	
TPR	36 000 000	0,07%	26 403	3,477	91 808	23 469	3,912	91 806	5,556	54 887				5 867	
UIB	17 600 000	0,71%	125 033	16,399	2 050 436	19 761	10,002	197 649	17,724	165 649					
					19 063 453			17 063 985		21 109 760	-3 421 627	1 782 299	-1 639 328	0	709 429

- (1) Au cours de l'exercice 2009, la SPDIT a participé à l'augmentation du capital de la BNA à hauteur de 73 861 actions libérées à moitié.
- (2) Les plus values latentes calculées sur la base du cours moyen boursier du mois de décembre soit 21.109.760D, sont données à titre d'information. Conformément au principe énoncé dans la note 1.4, ces plus values ne sont pas prises en compte.

5.2. ACTIONS SICAV

Le solde au 31/12/2009 se détaille comme suit : 50.830D en SICAV MIXTE et 1.155.377 D en SICAV OBLIGATAIRE.

NOTE 6 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les soldes en banques et caisse s'élèvent à la date du 31 Décembre 2009 à 148.434D.

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres après résultat de l'exercice totalisent, à la date de clôture de l'exercice 2009, un montant de 52.041.068 D contre 51.014.125 D au 31 décembre 2008. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

Notes				7-1		7-2	7-3	
Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Ordinaire	Réseves à régime spécial	Prime D'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2008	26 880 000	2 688 000	5 000 000	1 290 649	2 418 750	6 414 672	6 322 054	51 014 124
Affectation résultats reportés 2008						-6 114 672	6 114 672	
Affectation résultat 2008- résultats reportés 2008				5 739		75 000	-80 739	
Dividende 2008						4 291 987	-4 291 987	
Plus value d'actions affectées au compte réserves à régime spécial							-8 064 000	-8 064 000
Résultat 2009							17 350	17 350
							9 073 594	9 073 594
Total	26 880 000	2 688 000	5 000 000	1 296 388	2 418 750	4 666 987	9 090 944	52 041 068

7. 1. RESERVES A REGIME SPECIAL

Ce compte enregistre l'affectation par l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur l'exercice 2008, de la plus-value de cessions des titres ayant bénéficié de la déductibilité fiscale soit 5.739 D.

7.2. RESULTATS REPORTES

Le solde du compte « Résultats reportés » enregistre l'affectation par l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur l'exercice 2008, de 4.666.987D.

7.3. RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2009 s'élève à 9.090.944D dont 17.350D correspondent à la plus-value de cession des titres ayant bénéficié de la déductibilité fiscale moyennant son affectation au compte « réserve à régime spécial » et son blocage pendant cinq ans.

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Note	Libellé	31-déc.-09	31-déc.-08
	Etat et collectivités publiques	9 038	8 849
	Personnels et comptes rattachés	44 266	42 965
	Créditeurs divers	6 838	6 176
	Charges à payer	18 000	22 000
8-1	Produits perçus d'avance	181 535	127 146
8-2	Impôt à liquider	565 810	195 709
	Total	825 487	402 846

8.1. PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

Ce compte enregistre les intérêts des billets de trésoreries perçus et non encore courus

8.2. IMPOT A LIQUIDER

Ce compte enregistre l'impôt sur les sociétés à payer au titre du bénéfice de l'exercice 2009.

NOTE 9 - LES PRODUITS D'EXPLOITATION

REVENUS	Solde en DT	
	31/12/2009	31/12/2008
DIVIDENDES DES PARTICIPATIONS NON COTEES	6 861 968	5 557 718
Dividendes des participations du groupe -non cotées	6 840 968	5 541 968
Dividendes des autres participations-non cotées	21 000	15 750
DIVIDENDES DES PLACEMENTS COTES	860 722	728 727
Dividendes des placements cotés	709 429	717 143
Dividendes SICAV	151 293	11 585
PLUS VALUES DE CESSION	18 396	58 202
plus values sur cession des participations non cotées groupe		
plus values sur cession des autres participations non cotées	17 352	5 739
	17 352	5 739
Plus value sur cession des actions SICAV	1 044	2 259
Plus value sur cession des placements cotés		50 204
	1 044	52 463
REVENUES DES PLACEMENTS	1 145 829	1 453 071
Revenus des billets de trésorerie	1 142 934	1 447 716
Revenus des fonds en dépôt et autres intérêts	2 895	5 355
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	103 106	78 354
Jetons de présence et autres produits d'exploitation	95 500	74 000
Produits Financiers hors exploitation	4 346	4 354
Autres Produits d'exploitation	3 260	
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	1 834 965	769 987
Reprise des provisions sur titres de placement en bourse	1 782 299	430 181
Reprise des provisions sur titres de participation	52 666	331 571
Reprise des provisions pour dépréciation de créance fiscale		8 235
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	10 824 987	8 646 059

NOTE 10 - LES CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES	Solde en DT			
	31/12/2009	31/12/2008		
COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES		31 638	18 755	
MOINS-VALUES SUR CESSION DE TITRES			220 167	363 892
DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	388 775	1 262 741		
Dépréciation de titres cotés			388 775	1 072 088
Dépréciation de titres non cotés				190 653
CHARGES DE PERSONNEL			170 852	186 141
Salaires			147 534	144 333
Autres charges de personnels			23 318	41 808
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	328 166		270 766	
Impôt et taxes			23 979	21 020
Diverses charges d'exploitation			304 187	249 746
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		28 635	26 001	
TOTAL			1 168 234	2 128 295

NOTE 11 - TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Résultat comptable avant impôt	9 656 754
Réintégration	1 870 000
Perte sur rachat sicav	93 516
Perte d'exploitation	30
Provisions pour dépréciation des titres de placements	
Provisions pour dépréciation des titres de participation	388 775
Provisions pour Congés payés	36 546
Provisions pour dépréciation des titres de placement déduit à hauteur de 50%	1 190 236
Amortissement voiture	24 592
Amortissement Immobilisations	1 305
Jetons de présence	135 000
Résultat fiscal avant déduction	11 526 754
Déductions	9 592 804
Dividendes	7 722 690
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation des titres en bourse ayant subies l'impôt	1 782 299
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation de participations	52 666
Reprise sur provisions pour Congés payés	35 149
Résultat Fiscal avant déduction des provisions	1 933 950
Déduction des provisions sur titres dans la limite de 50% du bénéfice imposable	
Résultat fiscal avant réinvestissement exonérés	1 933 950
Plus-value sur actions non cotées affectée dans un compte à régime spécial	-17 350
Reliquat	1 916 600
Reinvestissement exonéré	300 000
Résultat fiscal après réinvestissement exonéré	1 616 600
Impôt sur les sociétés en 2009 : 1 616 600 * 0,35	565 810

NOTE 12 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

12.1. La variation des placements et autres actifs financiers est calculée par rapport au total de cette rubrique hors provisions pour dépréciation de titres de placement (Note 5).

12.2. Les dividendes et autres distributions concernent les dividendes versés aux actionnaires tels que décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2008.

NOTE 13 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées entre la SPDIT et les autres sociétés du groupe SFBT concernent :

- les dividendes encaissés au titre des participations de la SPDIT dans des filiales de la SFBT (note 3-1),
- les opérations de placement en billets de trésorerie auprès des sociétés du groupe dont le solde s'élève au 31 Décembre 2009 à 23.100.000D. Ces placements sont rémunérés au taux du marché monétaire majoré d'un demi-point et ont généré des produits financiers pour 1.142.934 D.
- Cession à la SFBT de 9 994 actions SIMCO pour leur valeur comptable soit 999 400 D.
- Souscription au capital de la SLD pour 3 000 actions soit la valeur de 300 000 D.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Messieurs les Actionnaires DE LA SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE "S.P.D.I.T",

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE "S.P.D.I.T", comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2009, et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 52 866 556 D et un résultat bénéficiaire de 9 090 944 D dont 17 350 D affectés au compte réserve à régime spécial, ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de placement et de développement industriel et touristique "S.P.D.I.T" arrêtée au 31 décembre 2009, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

En outre, conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001 – 2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

TUNIS, le 8 mars 2010

Kalthoum BOUGUERRA
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Raouf MENJOUR
Gérant de GS Audit & Advisory

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 & 475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF
A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que la Direction Générale nous a avisé de la réalisation des conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués que nous reportons ci-dessous.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2009 et approuvées par le Conseil d'Administration du 5 Mars 2010 :

- Souscription à l'augmentation du capital de la SLD pour 3 000 actions à leur valeur nominale soit 100 D l'action.
- Cession à la SFBT de 9 994 actions SIMCO pour leur valeur comptable soit 100 D l'action.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

- Opérations de placement en billets de trésorerie auprès des sociétés du groupe dont le solde s'élève au 31 Décembre 2009 à 23 100 000 D. Ces placements sont rémunérés au taux du marché monétaire majoré d'un demi-point et ont généré des produits financiers pour 1 142 934 D constatés dans les produits de l'exercice 2009.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

- Le Conseil d'Administration du 18 février 2009 a donné à Monsieur Mohamed BOUSBIA le pouvoir pour fixer la rémunération du Président Directeur Général, laquelle rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 2 774 D et d'une gratification annuelle nette de 12 085 D.
Il bénéficie en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société des frais afférents à cette voiture ainsi que des frais d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone au titre de sa consommation personnelle.
- L'Assemblée Générale du 5 avril 2007 a alloué à chacun des membres du comité d'audit une rémunération annuelle nette de 5000 D.
En outre, elle a fixé les jetons de présence à 10 000 D par administrateur à compter du 1^{er} janvier 2006.

Ces décisions ont continué à produire leurs effets pour l'exercice 2009.

Fait à Tunis, le 8 mars 2010

Kalthoum BOUGUERRA
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Raouf MENJOUR
Gérant de GS Audit & Advisory